



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats
15 bd de la paix BP149
51055 REIMS

03 26 88 25 53 51@se-unsas.org

<http://sections.se-unsas.org/51/> www.se-unsas.org



Les Enseignants de l'UNSA

Se-UNSA Marne FLASH du 5 février 2008

Afficher de préférence la pièce jointe, merci

Au menu

- 1-Compte rendu de la CAPD du 31 janvier**
- 2-La gifle ! Le SE-UNSA soutien notre collègue**
- 3-Appel Laïque**
- 4-Stages de rattrapage : communiqué de presse**
- 5-Etat des sanitaires dans les établissements scolaires**



1-Compte rendu de la CAPD du 31 janvier

- Liste d'aptitude directeurs : 2 collègues n'ont pas été validés (connaissances insuffisantes...)
- Permutations informatisées : pas de dossier de bonification exceptionnelle. Le SE-Unsa a dénoncé la gestion des bonifications exceptionnelles au niveau départemental, ce qui ne permet plus de régulation nationale en CAPN. Nous avons dénoncé aussi, la disparition des possibilités de majoration pour des situations sociales difficiles.
- Le lundi de pentecôte sera férié mais rattrapé.
- Mouvement départemental : Pas de nouvelles dates pour le mouvement car CDEN ne pourra être réuni que fin mars début avril après élection des maires : donc le serveur 1^{er} mouvement sera ouvert alors que les mesures de carte scolaire ne seront pas encore connues mais les enseignants peuvent modifier jusqu'à la clôture.

2-La gifle ! Le SE-UNSA soutien notre collègue de Berlaimont (59)

Rappel : Nous avons été informés via des dépêches d'un incident dans un établissement de l'académie de Lille entre un enseignant et un élève de 6ème. Cet incident qui a conduit à une mise en garde à vue de notre collègue, a été immédiatement fortement médiatisée tant au plan local que national.

Voici un premier bilan de ce qu'a fait le **SE-UNSA** pour soutenir notre collègue de Berlaimont. Il est important dans ce genre d'affaire de montrer que nous sommes solidaires. Une pétition de soutien à télécharger sur notre site.

→ <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article117>

3-Appel Laïque : La République ça rime avec laïque

Suite aux discours de Nicolas Sarkozy sur la laïcité et la religion, le **SE-UNSA** avec les organisations du Comité National d'Action Laïque*, qui avait déjà réagi à ces propos, a contribué à la rédaction d'un appel unitaire :

« SAUVEGARDONS LA LAÏCITÉ DE NOTRE RÉPUBLIQUE »

Pour signer la pétition → <http://www.appel-laïque.org:80/>

4-Stages de rattrapage : STAGES DE RATRAPAGE : L'ANNONCE PRIME SUR LA REFLEXION

Xavier Darcos vient d'annoncer la mise en place de « stages de rattrapage » pour les élèves de CM 1 et CM 2 dès les vacances de printemps.

Des stages pour qui ? Dans quel but ? Sur quels contenus ? Organisés dans quelles conditions matérielles ? Sous quel régime de responsabilité ? Avec quelle efficacité pour les enfants ? Avec quelles conséquences sur leur équilibre, ces stages leur supprimant un précieux temps de repos ?

Autant de questions sans réponses... Une fois encore, aucune concertation préalable : l'annonce prime sur la réflexion. Pour le **SE-UNSA**, avec les « stages de rattrapage », le ministre de l'Education nationale agit ce qui ressemble

beaucoup à un nouveau gadget. Après l'accompagnement éducatif et les heures de soutien liées à la libération du samedi matin, il fait miroiter aux familles un arsenal de mesures.

Outre les interrogations sur leur efficacité réelle, toutes **sont concentrées hors de l'obligation scolaire**. Parallèlement, le temps scolaire, fondamental, lui, pour les apprentissages, est déserté. Sauf pour y faire des économies : les créations y sont sous-estimées d'au moins 1000 emplois par rapport aux seuls besoins démographiques mais le ministre n'en dit mot !

Faire preuve de constance, fut-ce dans l'emploi de mauvaises méthodes et pour une efficacité pédagogique peu évidente, ferait-il partie des nouveaux critères de notation des ministres ?

5-Etat des sanitaires dans les établissements scolaires

SANITAIRES DANS LES ECOLES : LE SE-UNSA DEMANDE UNE CONCERTATION

Pour le **SE-UNSA**, la réflexion conduite par l'Observatoire National de la Sécurité (ONS) sur les "sanitaires dans les écoles" met en évidence plusieurs difficultés rencontrées par les enseignants dans leur exercice professionnel :

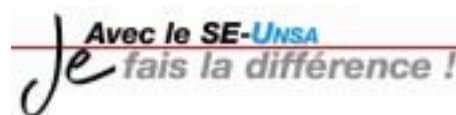
- Comment peuvent-ils éduquer leurs élèves à l'hygiène avec efficacité quand des contraintes matérielles ou de locaux relevant des compétences de la commune les contredisent (diversité des équipements, absence de produits pour l'hygiène, fréquence de l'entretien des sanitaires...)?
- Comment respecter les demandes des enfants sans éluder les questions de sécurité et de responsabilité qui font pourtant l'objet d'une abondante jurisprudence (déplacements pendant les récréations ou la classe ne pouvant faire l'objet d'une surveillance individuelle...)?
- Comment préserver l'intimité de l'enfant tout en s'assurant de sa sécurité (configuration des locaux, danger de création d'attitudes équivoques...)?

Le **SE-UNSA** ne découvre pas ces questions sensibles qui font le quotidien de nos collègues. Il rappelle qu'il n'a cessé d'interpeller le ministère sur les problèmes de sécurité et de responsabilité qui en découlent sans obtenir toutes les clarifications qu'il demandait.

Le **SE-UNSA** y voit une raison de plus pour que les préconisations de l'ONS ne restent pas lettre morte car elles touchent à des questions de santé publique. Il souhaite qu'une réflexion soit engagée en ce sens avec les partenaires concernés : ministères, collectivités territoriales, fédérations de parents et syndicats d'enseignants.

Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / 06 30 41 57 32 / Permanences lundi-mardi-mercredi-jeudi
Jean-Michel ALAVOINE / 06 89 89 79 59 / Permanences mardi-mercredi-jeudi
Benoît FOLB / Permanence le vendredi
Patrice BARTHELEMY (06 72 97 81 46) : 2nd degré Enseignement professionnel
Philippe GARET : 2nd degré, permanences le mardi de 14h à 16h30



Les infos pratiques, l'actualité sur : <http://sections.se-unsas.org/51>

Vous aimeriez recevoir ce flash-info sur votre mail perso ? envoyez nous un message à 51@se-unsas.org

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.